

Le gouvernement avance à marche forcée vers l'obligation du SNU...

Non à la militarisation de l'enseignement ! Non à l'embrigadement de la jeunesse !

Le journal officiel du 29 novembre a publié un décret et un arrêté¹ imposant à tous les élèves de Seconde un « *stage d'observation en entreprise* » obligatoire de deux semaines durant le mois de juin. Et, pour les élèves qui ne trouveront pas de stage, ils auront l'obligation de faire deux semaines de service national universel (SNU).



Le gouvernement vient ainsi de franchir un pas de géant pour rendre obligatoire le Service National Universel, que rejette la jeunesse.

Pourquoi Macron veut imposer le SNU

Tous les gouvernements sont inquiets quand la jeunesse se mobilise.

Le gouvernement Macron en particulier déteste que les jeunes puissent manifester et agir contre les lois anti-sociales, contre les violences policières et les guerres coloniales, et pour la défense de l'environnement.

Son objectif est donc de domestiquer la jeunesse, de la faire marcher au pas cadencé.

Le Service national universel (SNU) répond à cet objectif gouvernemental.

Vers un SNU obligatoire

Macron a toujours affirmé vouloir rendre obligatoire le SNU. Par crainte des réactions, il a commencé par un SNU facultatif, puis il accroît les pressions pour aller vers l'obligation.

En juin dernier, la secrétaire d'État a ainsi annoncé que le SNU serait désormais intégré au temps scolaire. Les volontaires feront un « stage de cohésion » de 12 jours pris sur le temps scolaire : 12 jours d'encasernement au lieu de 12 jours de lycée. Cela s'est concrétisé à cette rentrée, avec la labellisation de « classes engagées » (CLE) et « lycées engagés »² (les rectorats désignant des établissements « volontaires »). Ces 12 jours devront ensuite être complétés par 84h de « mission d'intérêt général » (durant les vacances). Le coût du « séjour de cohésion » est estimé à environ 1400€ par jeune (pris sur le budget de l'Éducation nationale). Si le SNU devenait obligatoire pour tous, le coût total atteindrait 2 milliards d'euros par an.³

Mais les résultats de ce SNU « volontaire » sont très insuffisants pour le gouvernement. Le SNU va donc devenir obligatoire pour des centaines de milliers d'élèves de Seconde.

« Stage ou SNU » il faut choisir (ou pouvoir choisir)

Sous prétexte qu'il y a trop peu de cours en juin au lycée, tous les élèves de Seconde devraient faire, en juin, un stage en entreprise. Or un tel stage empiètera sur le temps scolaire.

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000048480845>

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048480858>

² <https://www.education.gouv.fr/bo/2023/Hebdo26/MENG2317479N>

³ Avis commission des affaires culturelles et de L'Éducation Nationale sur le projet de loi de finances 2024, p.63 https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/rapports/cion-cedu/16b1781-tvii_rapport-avis.pdf

Et ceux qui ne trouveront pas de stage devront faire deux semaines de SNU. En pratique, ce sont les élèves des quartiers défavorisés, qui trouvent difficilement des stages d'observation, qui devront faire le « stage de cohésion » du SNU.

Pour les enseignants, pour les lycéens et leurs familles, la seule réponse possible, c'est donc : NON au SNU, non aux STAGES pour les élèves de seconde.

Classes défenses

Pour solidifier son dispositif, le gouvernement pousse à la création de « classes défenses » au collège : c'est un partenariat entre l'Armée (forces armées et gendarmerie) et l'Education nationale dont l'objectif est de « resserrer les liens entre l'armée et la jeunesse ».

Cerise sur le gâteau de cette entreprise d'embrigadement de la jeunesse : Macron ayant fait savoir qu'il était favorable au port de l'uniforme par les lycéens, le président LR de la région AURA (Laurent Wauquiez) se précipite et annonce l'uniforme (payé par la Région) dans 5 lycées. Pour débiter...

Vont également dans le même sens les dernières annonces faites par G. Attal : sous prétexte de remédier à la faiblesse du niveau scolaire des élèves, il décide non de créer des postes (8 865 emplois de professeurs déjà supprimés depuis 2017, dont 2500 à la rentrée 2024 !), mais d'ajouter les mesures coercitives à l'égard des élèves et des professeurs.

Stages en entreprise, SNU, classes défense contribuent à ouvrir largement les portes des établissements scolaires à l'Armée et aux entreprises alors que l'école manque cruellement de personnels enseignants.

Préparer le retour du service militaire

Et pendant ce temps, Edouard Philippe (ancien Premier ministre et vraisemblable candidat à la succession de Macron), fait savoir le 5 novembre qu'il réfléchit à un rétablissement d'un véritable service militaire pour « une partie de la jeunesse voire toute la jeunesse », précisant : ce thème « sera peut-être dans les débats qui agiteront la prochaine élection présidentielle ».

Voilà ce que prépare le SNU !

Face à cette offensive, la seule réponse possible, **c'est donc**

Ni SNU, ni stages en entreprise en juin pour les Secondes !

Abrogation du décret et de l'arrêté

Une première urgence : dans tous les établissements, dans les lycées (mais aussi les collèges), organisons des réunions pour discuter de cette menace, pour exiger le retrait de ce décret et de cet arrêté : réunion des lycéens avec leurs organisations, réunion des parents, des enseignants avec leurs syndicats qui tous ont exprimé leur opposition à ce projet.

Une telle mobilisation peut et doit se faire dans l'unité.

6 décembre 2023

Collectif Lyon 69 Contre le SNU

Premières organisations signataires : Union Syndicale Solidaires, CGT éducatif-69, Mouvement National Lycéen (MNL 69), Émancipation Lyon69, SUD éducatif, L'insurgé, NPA-69, Parti de Gauche (PG 69), France Insoumise(LFI), Libre Pensée, Mouvement de la Paix, Observatoire des armements, Union Pacifiste de France